



## **Protocole Sanitaire de l'AS Berck Volleyball.**

### **Saison 2020-2021**

Face à l'épidémie du COVID 19, l'AS Berck Volley Ball s'engage à mettre en œuvre des consignes sanitaires strictes visant à protéger ses adhérents, leur entourage, et les utilisateurs de la salle de sport. Le club entend communiquer et informer les adhérents du présent protocole sanitaire.

#### **Adhérents :**

De manière générale, chaque adhérent s'engage à respecter les règles suivantes :

- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres quand cela est possible. Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser la solution hydro-alcoolique mise à disposition
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle
- Porter son masque propre quand la distanciation physique n'est pas possible
- Ne pas se toucher le visage sans s'être lavé les mains
- Éviter de toucher les murs, portes et objets
- Ne pas amener d'objets personnels sans lien avec la manifestation sportive
- Signaler tout symptôme à l'encadrement (fièvre, toux, maux de gorge, perte de l'odorat...)
- Venir vêtu de sa tenue fonctionnelle
- Stopper les accolades, les serrages et les frappes dans les mains, entre joueurs d'une même équipe, ou d'équipe adverse.

#### **Parents, accompagnants aux séances d'entraînement :**

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux entraînements. Les enfants entrent seuls dans l'enceinte de la salle (sauf section baby).

Si un parent souhaite rencontrer l'entraîneur de son enfant, il convient de le contacter préalablement par téléphone,

L'enfant ne pourra accéder aux vestiaires, il doit arriver en tenue. Le parent s'assure que l'enfant dispose suffisamment d'eau, éventuellement de gel hydro alcoolique,

Le respect des horaires des séances est requis, à l'arrivée et au départ, pour éviter les croisements de sections

## **Déroulement des compétitions, pour les adhérents, Officiels et Clubs visiteurs**

L'AS Berck Volley Ball prévoit dans chaque section la mise en place d'un référent COVID. Chaque compétiteur lui transmettra un questionnaire personnel et une décharge individuelle renseignée et datée avant chaque journée de compétition.

### **Accès Equipes/Officiels :**

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la salle : joueurs, staff technique et médical.

L'accès aux vestiaires des équipes et officiels n'est pas autorisé.

La table de marque est limitée à 3 personnes, pour lesquelles le port du masque est obligatoire

### **Mesures dans l'enceinte sportive :**

- Les joueurs portent le masque en entrant dans l'enceinte sportive, jusqu'à leur entrée sur l'aire de jeu, de la sortie de la zone de jeu jusqu'à la sortie de l'enceinte sportive.
- Zone de jeu : les joueurs sur le terrain et l'entraîneur principal de chaque équipe, pour l'échauffement et la durée du match, enlèvent leur masque.
- Le port du masque n'est pas requis pour les joueurs et staff sur le banc de touche,
- Les bancs devront être nettoyés entre chaque set.
- Chaque joueur devra avoir son matériel individuel clairement identifié (bouteille d'eau, serviette...) et ne pas le prêter ou échanger.
- Lors d'un match : le nettoyage des mains est recommandé avant le début de la rencontre, à chaque remplacement de joueur et à la fin de chaque set.

## **Public & Spectateurs**

- Le nombre de spectateur est limité à la capacité de places assises dans la salle.
- Port du masque obligatoire dès l'entrée dans la salle pour les personnes de plus de 11 ans.
- Utilisation du gel hydro alcoolique mis à disposition
- Respect des distances requises avec les autres spectateurs
- S'asseoir et éviter les déplacements
- Après un passage aux toilettes ; se laver les mains
- La zone de jeu est interdite au public (sauf dirigeants et bénévoles)
- A l'issue du match, gagner la sortie.
- Aucune buvette ou restauration dans l'enceinte de la salle.

Mr Delpierre Thibault- Secrétaire AS Berck Volleyball.

